

SUPPLÉMENT

Au cri de l'humanité aux Etats-Généraux, portant des nouveaux faits et succès frappans et authentiques,

AVEC l'énoncé de plusieurs ouvrages, institutions, réformes et découvertes salutaires importantes, dont l'auteur a eu le bonheur d'enrichir la Médecine et la Chirurgie.

Le tout terminé d'un avertissement essentiel.

A PARIS. 1790.

PAR M. ANDRIEUX, Docteur en Médecine de l'Université de Montpellier.

COMME *le Cri de l'humanité aux Etats-Généraux*, est un recueil salutaire d'un mérite et d'une utilité reconnue, généralement avouée dans tout le royaume, où il a fait la plus grande sensation, et produit les plus heureux bienfaits chez nombre de personnes *gravement malades*, dont plusieurs marquées au coin de l'incurabilité, et abandonnées à leur sort, on a jugé intéressant et nécessaire pour la société, de publier cette suite de succès, avec le précis de quelques découvertes salutairement efficaces, afin que la connoissance et l'application des secours qui y sont indiqués, étant d'une importance générale et journalière pour la santé et conservation des citoyens, ils puissent être propagés, par cette nouvelle publicité, dans toutes les villes et les campagnes, et produire ainsi tout le bien dont ils sont susceptibles.

FAITS ET SUCCÈS importans et heureux, pour servir de suite à ceux consignés ci-devant dans le Prospectus du cri de l'humanité aux Etats-Généraux, et dont quelques-uns y sont représentés par des gravures.

REMARQUE.

Toutes les voies honnêtes d'avertir le public, en fait de se-

cours salutaires, étant tous les jours profanées par des intrus, gens sans lumieres, sans titre, sans qualité, il est bien difficile à l'homme qualifié, qui fait réellement le bien, et qui a le bonheur d'en avoir le moyen et le talent, de pouvoir se faire entendre par des voies distinguées; c'est pourquoi, pour faire une sensation plus marquée, et effectuer tout le bien dont on peut être susceptible, on a cru devoir prendre *la voie des gravures* qui, en frappant les yeux, doit fixer l'attention des lecteurs, pour leur plus grand bien; voie aussi simple qu'elle est expressive et dénuée ici de tout artifice et ostentation. L'homme de l'art, le médecin caractérisé, ne vise jamais à surprendre la confiance, son devoir doit se borner à annoncer efficacement le bien qu'il peut faire, et les bienfaits qu'il est disposé à effectuer en faveur de l'indigence infirme. Si dès-lors il n'est point entendu, il n'a plus qu'à dire, *qui vult decipi, decipiatur.*

FAITS ET SUCCÈS FRAPPANS.

Parmi les grands effets opérés par la poudre dépurante, *dite de Godernaux*, ci-devant publiée et préconisée dans le *Cri* de l'humanité (1), on en a représenté deux très-remarquables par la gravure et le deſſin, L'UN ayant rapport *à 49 pierres urinaires* d'une singulière forme, dont 26 expulsées d'un seul trait par un homme de 35 ans, à la faveur de ce remède qui a rétabli parfaitement la santé du malade après 16 années *de maux divers, de souffrances et d'opérations inutiles* (2).

L'AUTRE, à des *calculs, pétrifications biliaires* (*bésoardiques*) expulsées par les selles, moyennant quelques doses du remède énoncé, chez un adulte affecté *d'obstructions, d'ictère*, à tous degrés, et de divers autres symptômes fâcheux, graves & successifs pendant près de 18 ans, traité en vain et sans succès par médicamens et eaux minérales de toute eſpèce. Voyez *le cri de l'humanité* original, pag. 26.

Plus une *troisième et quatrième* gravures publiées en dernier lieu. LA PREMIERE ayant rapport à une douleur grave, continuelle depuis 1773, parcourant successivement, ou affec-

---

(1) *Voyez le livre original, chez l'auteur, Quai de la Mégisserie.*

(2) *Ce fait, vraiment beau, heureux et intéressant a eu lieu à Paris en avril* 1788, *sur* M. d'Yntrou, *Avocat, rue Jacob*, N°. 39; *il est connu des Médecins et Chirurgiens de l'Hôtel-Dieu, d'autres gens de l'art éclairés et de plusieurs personnes curieuses et instruites dans la Capitale, qui l'ont vérifié avec prise et satisfaction. Voyez* le cri de l'humanité, *original, pag. 24 et suiv.*

tant à la fois, son siege, dans toutes les lignes & les points D, le long de l'épine du dos jusqu'au col, la région lombaire droite, la dernière fausse-côte, l'épaule, le sein du même côté, & la *région de l'estomac*, avec indispositions néphrétiques, glaires, & graviers très-fréquens.

La seconde représente les quatre plus grandes plaies d'une dartre générale *rongeante, brulante, dévorante*, de 35 ans (1), avec désordre attaxique dans les fonctions vitales et digestives, insomnies et souffrances continuelles vainement combattues par *quinze* ou *seize* traitemens ultérieurs, dont cinq années de séjour à Paris, sous la conduite de trois médecins renommés, et enfin par toutes les eaux minérales appropriées du royaume, succès marqué par les lignes ponctuées, de 4 pouces dans quelques endroits, opéré déjà par *neuf prises* de la poudre médicale dépurante, préparée et dispensée par M. Andrieux, avec un rétablissement décidé dans le physique individuel. Tout ce qui avoit été précédemment employé, n'avoit pu produire aucun amendement sensible, & n'avoit que fatigué & échauffé le malade.

Le tout appert des consultations, lettres et souscriptions des malades, dont celles des trois dernières planches, d'après leur idée et leur propre mouvement, et celui de leurs médecins ordinaires, envoyées tout récemment de Province à M. Andrieux.

AUTRES FAITS ET SUCCÈS

Egalement prompts & frappans, récemment opérés par ce remède médical.

Sur des affections dartreuses et éruptives, plus ou moins anciennes, douloureuses et molestantes, depuis nombre d'années, à la face, aux bras, aux mains, à la pomme des mains et autres parties sensibles et irritables, chez des personnes respectables des deux sexes, qui ont consulté l'Auteur, depuis son adresse aux états généraux, et qui ont éprouvé la douce satisfaction d'un soulagement, d'un bien-être si subtil, si marqué, si décisif, dès *la premiere, la seconde, la troisieme prise*; que détenues dans leur appartement, pendant une, deux ou plusieurs années, elles ont pu sortir aussitôt; l'une d'entre elles, curé des environs de Paris, qui, outre une dartre suppurante, pustuleuse & brûlante sur ses bras & ses mains, portoit un *engorgement au foie, teint jaune et bouffi, interversion des fonctions internes, &c.* a été mis en état de venir à Paris dès *la troisieme prise*, avec tous les signes extérieurs de la meilleure santé, que divers remédes & traitemens n'avoient pu lui procurer.

---

(1) *La plus grande de ces plaies ayant 7 pouces & demi de longueur, sur 5 pouces & quelques lignes de large, excavante de plus de deux pouces dans le centre.*

FAITS ET SUCCÈS.

Sur diverses maladies internes, chroniques, invétérées, obscures & difficiles, pour lesquelles l'Auteur avoit plutôt permis que conseillé ce puissant remède, et moins encore promis le succès aux malades.

1°. *Attaxie morbifique et kirielle de maux successifs*, pat irritabilité et mobilité nerveuse, altération grave dans l'ordre de la transpiration, avec influence marquée des vicissitudes de l'atmosphère, par fiévre lente, nerveuse, désordre, perversion des fonctions vitales et animales, dégoût, inapétence, insomnie depuis 10 ans, 14 ans, 20 ans, ayant épuisé tous les secours de l'art, par d'habiles et prudens médecins; répondu par les malades, après 3-5-6 doses, l'un, *je digere mieux, je suis plus à mon aise, j'ai le corps libre.* L'autre, *mes nerfs ne sont plus tant affectés, mes nuits sont fort bonnes, ainsi que mes digestions*; etc. Pont-l'evêque, 9 déc. et 22 mars 1790.

2°. Obstruction, skirre à la matrice, avec forte tumeur indolente à l'abdomen, hémorroïdes, fistule, foiblesse, douleur forte à la cuisse droite, désordre dans les fonctions sexuelles, digestives et nutritives, attaxie histérique, etc. Répondu après l'usage de cinq prises: » *Je me porte mieux, je digere fort bien, je n'ai plus d'hémoroïdes, je ne souffre point, etc.* Aumale, 9 mars 1790.

3°. Affection maladive, générale, physique, avec lésion des facultés intellectuelles et des organes sensuels depuis 3 ans, tendance à la maigreur et phthisie ou consomption dorsale (propres expressions du malade) traité sans succés par divers médecins. Répondu après dix prises: « *L'émission sem....ale est moins fréquente, les visceres du ventre et bas-ventre se désobstruent, l'appétit se réveille, la respiration est un peu plus forte, les jambes un peu plus fermes, l'épuisement moins grand, la vue a déja recouvré de sa vivacité, la mélancolie se dissipe; enfin j'ai tout lieu d'espérer que tout ira de mieux en mieux....* Bulgnéville près Nancy, le 19 mars 1790.

4°. *Coliques néphrétiques, fortes et violentes; difficultés dans le cours des urines.* Répondu, après l'usage de cinq prises: « *J'éprouve un si grand soulagement, auquel j'étois peu accoutumé depuis long-tems, que je ne puis l'attribuer qu'à une abondante expulsion de glaires par votre remede.* Auxonne, 3 *fév.* 1790.

5°. Maux de reins et sables depuis quarante ans, disoit le malade, avec expulsion par fois de graviers comme des *grains de millet*, dèchirant l'intérieur de l'urethre par leur sortie depuis dix

mois; la maladie qualifiée de gravelle et traitée en vain par le Médecin ordinaire ; j'ai *les nerfs et les visceres* très-sensibles, ajoutoit-il, et *le tempérament vif et sec.* Répondu, après quatre prises : « *Je ne jette plus ni glaires, ni gravier, ni sédiment ; mes urines s'embellissent, et mon mal aux reins n'est plus qu'un embarras sans douleur.* Blois, 28 décembre 1770.

6°. Ayant fait usage des dix prises de poudre que vous m'avez adressées, je ne me ressens plus de cette espece de strangurie dont j'étois attaqué avec chaleur brûlante. Ces effets merveilleux de votre remede sont autant de miracles à mon esprit ; *les forces me reviennent, le mal disparoît enfin, et je guéris comme par enchantement.* C'est ce qui m'a fait dire plus d'une fois, que l'on devroit joindre avec le participe *épuisante*, l'adjectif *miraculeuse* en effet, ect. Rouen, 25 mars 1790.

7°, Affection douloureuse, grave et universelle, sans en excepter la tête et l'estomac ; souffrance continuelle, avec désordre dans les digestions, dégoût, palpitation, ect. ect. par une cause d'altération des humeurs, depuis vingt ans... répondu après l'usage de deux doses, *elles m'ont déjà fait ressentir leurs bons effets, mes douleurs ont considérablement diminué, mon estomac a l'air de faire une meilleure digestion, et je ressens un bien-aise que je n'éprouvois pas auparavant.* Bordeaux, 2 mars 1790.

8°. Mon épouse a fait usage du remede que vous m'avez adressé ; dix-neuf prises sont consommées ; *l'effet que ce remede a fait est salutaire et bien marqué. Ses maux ont considérablement diminué, son régime n'a pas été des plus exacts : elle a quelquefois satisfait les envies d'une femme enceinte, &c.* Voici le terme de ses couches qui approche. Sarrelouis, le 4 février 1790.

9o. et 10o. A la suite d'une cause de deux ans, grande lassitude, forte affection de poitrine, maux de tête, &c. &c. écrit, en réclamant une suite du remede, *le Monsieur pour lequel je vous avois demandé conseil, et moi, sommes très-satisfaits des bons effets que votre poudre a opérés, &c. &c.* Clermont en Beauvoisis, ce premier mai 1790.

Lettres, consultations et souscriptions relatives des malades, adressées à M. Andrieux.

CONSÉQUENCE.

Par tous ces faits et ceux consignés dans les gravures, ainsi que nombre d'autres moins saillans, il est aisé de conclure combien plus puissamment aussi ce remede *vraiment médical*, entre les mains d'un médecin, guérit promptement et efficacement les *maux vénériens* & *les maladies de la peau* à tous degrés de caractère, soit nouveaux, soit anciens, &c. *sans aucune violence, sans examens ni pansemens,* puisqu'il est capable, et a été seul

capable d'opérer d'aussi *grands effets* et *révolutions salutaires* sur l'économie animale.

Nota. Voyez dans le cri de l'humanité original, etc. dans le prospectus qui a été publié dans les provinces, les divers autres cas de maladies médicalement énoncées, et dépendantes d'un sang vicié, ou de l'altération et la dégénérescence de sa partie lymphatique, par *acreté*, par *effervescence*, par *épaississement*, par *décomposition* de ses principes.... contre lesquelles le remede proposé *a la plus heureuse influence, etc. etc.* p. 17 et suivantes du livre, et pag. 14 et 15 du *Prospectus*, où l'on trouve rapporté authentiquement des faits et succès salutaires, jusqu'alors sans exemple, ayant rapport à la conservation de la vie, ou de quelque membre entier, dans les cas les plus désesperés.

OBSERVATIONS interessantes pour l'humanité, utiles aux progrés de la médecine, à l'instruction des médecins, et au salut des malades; ayant rapport à des personnes abandonnées comme sans ressources, et réduites au dernier degré d'inanition et d'extinction finale, par des maladies compliquées et degénérées; qui ont été rètablies à la vie et à la santé par l'usage du LAIT D'ANESSE, et autres moyens prescrits sans espérance de succès, et dérogatoirement aux principes et préceptes de l'art.

PREMIERÉ OBSERVATION.

Une demoiselle, âgée de dix-neuf ans, étoit réduite à l'extrémité, et plongée dans la cachexie et l'anasaque, avec fievre lente, foiblesse, épuisement général, insomnie, dégoût absolu, toux grave, férine et convulsive, oppression, palpitation spasmodique, expectoration abondante, stertoreuse, dissolution et appauvrissement de sang, etc. etc.

Le tout à la suite d'un saignement de nez continuel, excessif et fréquemment redoublé, à pleins bassins plusieurs fois le jour, pendant cinq à six mois consécutifs, traitée en vain et sans succès par les astringens internes et externes, par la saignée, par des tampons d'agaric, et autres moyens mécaniques, divers et fatigans, dont le peu d'efficacité avoit fait abandonner le malade de plusieurs personnes de l'art, de réputation, comme absolument sans ressource.

Tel étoit le triste et dangereux état de cette demoiselle, lorsque nous lui prescrivîmes le lait d'anesse, comme le seul et unique moyen admissible dès-lors, et propre à ranimer le principe de la vie et à rétablir l'action organique individuelle, si elle en etoit

susceptible. Les bons effets se manifesterent sensiblement dès les premiers jours, et la malade fut parfaitement retablie, malgré la *contre-indication* formelle en médecine, de toute *substance lactée* dans le cas de *cachexie, anasarque, enflure et bouffissure générales* qui avoient lieu ici. ..

2e. OBSERVATION.

Dyssenterie opiniâtre, contractée dans les îles d'Outre-mer, dégénérée en lienterie, épuisement, marasme et foiblesse au dernier degré ; inutilement traitée pendant plus de deux ans, chez un jeune adulte, par des Médecins expérimentés, avec les apéritifs, les astringens internes, et tous autres moyens prescrits en pareille occurrence.

Le malade touchoit au dernier degré d'inanition, et presqu'à son extinction finale, lorsque le lait d'ânesse, donné par l'avis de l'Auteur, amena le rétablissement de ses forces et de sa santé, d'une maniere bien évidemment marquée, dès les premières vingt-quatre heures, contre toute attente, et avec agréable surprise.

3e. OBSERVATION.

Dans une autre occasion d'*hémorragie du nez*, très-urgente et désespérée chez une jeune fille de quatorze ans, à la suite d'une fievre maligne épidémique, regorgeant le sang à pleine bouche par les arrieres narines, ayant le pouls serré, intermittent et convulsif, foiblesse et épuisement général, le ventre tendu, dur et élevé, les extrémités froides, les yeux ternes, etc. etc. Les lavemens d'eau froide prescrits du chef de l'Auteur, d'après de nouvelles vues physiques, et sans aucune autorité préalable, prévalurent efficacement sur tous les autres secours précédens et divers. Ce fait, unique en son genre, remonte à plus de 16 ans, et la malade est toujours existante en bonne santé. Voyez l'Avis conservateur des citoyens, chez l'Auteur, où chez Morin, libraire, rue Saint-Jacques.

Ces observations peuvent jetter, sans doute, un grand jour dans la pratique de la médecine, dans bien des cas de maladies longues et désespérées.... Combien de malades qui ont péri, et qu'on auroit pu sauver, en dérogeant ainsi, d'après les connoissances physiques et médicinales, aux routes battues, suppléant et ajoutant aux préceptes de l'art, au défaut et à l'insuffisance des praticiens qui nous ont précédés, etc. etc.

Beau fait particulier.

Rétabliſſement soudain de la vue et de la santé chez une femme sexagénaire, qu'une *cécité* par cataracte avoit plongée dans un

état de *langueur* avec *hydropisie ascite*. Succès salutaire, hardi & heureux, opéré chirurgiquement par l'Auteur, d'après des considérations méditées & réfléchies, de l'influence du moral sur le physique dans l'économie animale; & qui, ainsi que les deux faits précédens, doit faire époque désormais dans l'art de guérir, afin d'exciter le zele & l'attention des Médecins, à ne jamais perdre de vue, dans le traitement des maladies compliquées, celles qui ont précédé, & celles qui ont suivi; d'approfondir leurs causes, leurs liaisons, leurs rapports mutuels; de diriger enfin les moyens curatifs vers les indispositions antérieures, souvent déterminantes, contre lesquelles les ressources de l'art sont plus assurées & plus étendues.

Institutions, découvertes et réformes salutaires, précieuses, généralement intéressantes, & journellement utiles pour toutes les classes des citoyens.

INSTITUTION.

Pour rappeller à la vie les enfans *nouveaux nés*, les personnes *noyées*, les *apoplectiques*, les personnes affectées *de syncope nerveuse*, celles qui ont été *suffoquées* par la vapeur du charbon, par les exhalaisons méphytiques, &c. &c. nous avons proposé, en son tems, l'*irritation méchanique* de l'intérieur du nez avec la barbe d'une plume entiere, le bout d'un rouleau de papier, celui d'une paille, &c. &c. Ce secours salutaire, très-simple, très-aisé à pratiquer en tout tems, en tous lieux, & par toute personne, est, sans contredit, le plus efficace, & le plus essentiellement utile, dont la médecine puisse se glorifier en pareil cas. En effet, ce moyen de *sensation intime*, par son efficacité *suprême* (dont la priorité d'évidence nous appartient) rappelle notre existence, dans le cas même où elle paroît le plus profondément éteinte, nous fait passer soudain d'un état de mort à celui de vie, et nous soustrait avec infaillibilité au plus grand des malheurs, celui d'être *enterrés vivans*.

» *Qui tôt ensevelit, bien souvent assassine,*
» *Et tel est cru défunt qui n'en a que la mine.*

Vraiment animé du bien public, M. Andrieux, auteur de cette précieuse institution, l'a publiée dans divers ouvrages (1) et dans

---

(1) *Voyez avis aux Citoyens, Avis patriotique, Agenda anti-syphilitique, et l'Avis conservateur du citoyen, par l'Auteur. A Paris, chez Morin, libraire, rue Saint-Jacques.*

les journaux depuis 1773. La ville de Paris ; plusieurs Médecins après lui, l'ont également proposé, et l'Académie Royale de Chirurgie l'a authentiquée dans ses écrits, et récompensée d'une médaille d'or, d'après l'efficacité de ses effets (1).

Et néanmoins l'on ne cesse d'apprendre la mort accidentelle d'un grand nombre de personnes ; 43, entr'autres, submergées dans une barque sur la Meuse, au village de Sacey, près Stenay, ont toutes péri, quoique la plupart retirées, dit-on, assez promptement, eussent été susceptibles de revenir à la vie par les secours appropriés ci-dessus.

Combien les bons préceptes et les institutions salutaires, même les plus simples, ont-ils donc de la peine à se répandre et à être connus ! et combien de pareils malheurs, en émouvant les sentimens et la douleur de tout bon citoyen, doivent-ils imprimer d'amertume et de regrets au Médecin zélé et compatissant qui, dans ces occasions, à dévoué sans fruit ses talens et ses veilles à la connoissance et à la conservation publique !

DÉCOUVERTES.

1°. L'auteur, a reconnu et communiqué à l'Académie royale de Chirurgie de Paris, une nouvelle cause *d'ycter mortel* (jaunisse) chez les enfans *nouveaux nés*, provenant *d'une trop forte pression de leur tête et leur cerveau, par la main* de l'accoucheur ou de la sage-femme pendant l'accouchement. Voyez le premier et le cinquieme ouvrage ci-après.

2° L'auteur a également reconnu et averti, que *l'influence du froid* sur les enfans *nouveaux nés*, lors de leur bâtême pendant l'hiver, étoit une des causes les plus puissantes de dépopulation dans les villes, plus encore dans les campagnes, cause peu connue, et néanmoins bien digne de la sollicitude de l'administration publique. Voyez les ouvrages cités.

3° L'auteur a découvert et proclamé, dans une Université célebre, une nouvelle cause de mort précipitée par rétention d'u-

---

(1) Voyez la séance publique de l'Académie Royale de Chirurgie de Paris, de 1775, chez Lambert, libraire, rue de la Harpe. On y lit sur la fin : » *La médaille que l'Académie a adjugé à M. Andrieux, est pour lui comme la branche de chêne dont les Romains formoient la* COURONNE CIVIQUE : *elle n'étoit pas, par elle-même, une récompense ; mais c'étoit un indice par lequel on connoissoit le compatriote zélé qui s'étoit distingué par des actions généreuses, et on lui rendoit, en toute occasion, les hommages et le respect dus à celui qui avoit eu le bonheur de sauver la vie à des citoyens.* »

rine, avec symptômes *comateux*, apoplectiques et inflammatoires; notamment chez les personnes âgées, provenant de la *fixation trop prompte* de la fievre intermittente. Voyez l'Avis aux citoyens, page 66 et 78.

Reforme bienfaisante.

D'un procédé barbare, mutilant et destructif de l'espece humaine, perpétué depuis près de trois siècles.

Dans l'un des ouvrages désignés ci-après, sous le titre de Compte rendu au public, ect. publié en 1781, l'auteur a eu la gloire d'établir, le premier, la suppression et réforme absolue *des caustiques et instrumens tranchans*, usités jusqu'alors contre *les maladies vénériennes*; suppression salutaire, dont la propriété, à jamais honorable et flatteuse pour l'auteur, a dû lui mériter la confiance et la gratitude publiques.

Titres.

Des divers ouvrages de médecine-pratique et physique, publiés par l'auteur.

Avis aux citoyens, sur les causes, les divers caracteres et les vrais remedes de plusieurs maladies, avec des faits-pratiques intéressans sur les accouchemens, sur les morts apparentes, et sur la population, ect. ect. Paris, 1780, chez Belin, libraire, rue saint-Jacques.

Avis patriotique, sur l'inoculation (Idiosincrase) de la petite véroie, ect. ect. Paris, 1780. Libraire, *idem*.

Compte rendu au public, où l'on établit la réforme et proscription salutaires de tous les moyens violens usités depuis trois siècles dans le traitement des maladies vénériennes, ect. ect. Paris, 1781. Chez Morin, libraire, rue Saint-Jacques.

Suite ou Agenda anti-syphillitique, pour connoître et bien guérir ces maladies, se propageant d'une maniere sourde et obscure, *notamment dans le mariage*, à linsçu des malades et des Médecins, ect. ect. Paris, 1786. Chez Morin, libraire.

Avis conservateur du citoyen, sur les causes de maladie violente et de mort imprévue qui ravagent soudain les hommes de tous les rangs, ect. ect. Paris, 1787. Chez Morin et l'Esclapart, libraires.

AVERTISSEMENT ESSENTIEL.

En attendant que l'assemblée législative et la police municipale salutaire aient obvié à la licence désastreuse du charlatanisme, et purgé la société de tant de faux remedes et guérisseurs médicastres qui l'infestent, produits par le désordre de la révolution en très-grand nombre dans tout le royaume, nommément dans la capitale, on prévient ici le public de ne point confondre le remede sous le nom de *poudre de Godernaux*, qu'on vient d'annoncer dans un grenier, rue de Paradis au Marais, chez un Sr. Godernaux-Mathieu, dont on a établi ci-devant, et en dernier lieu, *nombre de dépots* dans les provinces, et contre lequel remede il y a eu descente des officiers du Châtelet en 1782, actes et événemens semblables dans plusieurs autres villes du royaume, dans l'Inde et dans les îles, où ce remede a été aboli aussitôt que connu; arrêt prohibitif du Parlement de Paris, le 24 octobre 1783; analyse et rapport d'interdiction de l'Académie des Sciences de Paris, en 1783; ordre de défenses du Roi et du ministre de la guerre en 1786, avec renvoi absolu au Sr Godernaux *de son timbre et de son cachet*; plaintes, réclamations et inculpations de diverses parts, consignées en différens tems dans le Journal de Paris, dans le Mercure de France, dans le Journal général de France, Journal de Médecine, Gazette de santé, Journal de physique d'Orléans, Affiches de Bordeaux, Gazette de Hollande et des Pays-bas, Courrier de l'Europe, Annonces générales de l'Europe à Liége, 23 mai 1787, etc. etc. Imputations d'effets funestes dans les nouvelles bibliographiques, chymiques, médicales, chirurgiques, etc. etc. etc. années 1785, 1786, 1787, 1788 et 1789.

Il faut bien distinguer un tel remede d'avec celui sous le nom de *poudre dépurante* dite *de Godernaux*, annoncée & préconisée ici & dans l'adresse du *Cri de l'Humanité*, dont quelques grands succès y *sont représentés par des gravures*; remede véritablement sûr, efficace & salutaire, tout-à-la-fois *chymique, physique et médical*, préparé, très-perfectionné, dispensé par un homme de l'art, qualifié membre d'un des premiers Corps de Médecine du royaume, auteur de plusieurs *ouvrages, découvertes et réformes* également salutaires et utiles pour le bien public, qui lui ont mérité des prix et des suffrages académiques et administratifs. Voyez ci-devant page 10 et *un nouveau supplément au cri de l'humanité*, in-4°. de 28 pag., à Paris, chez Morin, rue Saint-Jacques. (1).

---

(1) *D'autres ont encore contrefait ce remede, et établi le débit d'une fausse composition, à Paris, à Lyon, à Marseille, à Toulouse, à Bordeaux, à Nantes, en Angleterre, dans les Isles, en Amérique, à l'Isle de France, dans l'Inde etc.*

S'adresser donc toujours à Paris, au seul vrai et légitime compositeur et administrateur.

M. Andrieux, Docteur en Médecine de l'Université de *Montpellier*, quai de la Mégisserie, attenant l'Arche-Marion. En affranchissant les lettres, mémoires à consulter et consultations, on peut se procurer promptement et commodément ce reméde par lettre, avec les instructions relatives.

Nota. Déférant au zèle et au goût de bienfaisance publique, en même tems qu'au *desir* et à la *demande expresse* d'un grand nombre de Pasteurs, de Médecins, de Chirurgiens et autres personnes qui lui ont écrit des provinces, M. Andrieux a fixé le prix de ce reméde à 30 s. la prise, au lieu de 48 s. pour les maladies autres que vénériennes, pour lesquelles il reste toujours le même, (voyez le Cri de l'Humanité) et à ,20 s. la prise pour les hopitaux, maisons de charité, hospices, etc. etc

De l'Imprimerie de SIMON et JACOB SION, rue St.-Jacques, près celle de la Parcheminerie, N°. 251.

